

Préparation à la certification PRINCE2® Foundation

- ★ Formation certifiante
- ✓ Éligibles aux Actions Collectives Atlas
- ♿ Aménagements spécifiques possibles

e-Learning

- Durée : +20 heures
- Langues : français ou anglais

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les concepts clés liés aux projets et à PRINCE2
- Comprendre la manière dont les principes PRINCE2 renforcent la méthode PRINCE2
- Comprendre l'importance des personnes dans la réussite des projets
- Comprendre les pratiques PRINCE2 et la manière dont elles sont appliquées tout au long du projet
- Comprendre les processus PRINCE2 et la manière dont ils sont appliqués tout au long du projet
- Apporter une maîtrise de la notion de projet utilisable directement en environnement professionnel
- Réussir l'examen PRINCE2 Foundation

Modalité d'inscription

PUBLIC CIBLE

- Chef de projet
- Membre de l'équipe projet
- MOE / MOA
- Assistant Chef de Projet
- Futur Chef de Projet

PRÉREQUIS

- Aucun

RECOMMANDATIONS QRP

- Il est souhaitable mais pas indispensable que les participants aient une certaine compréhension de la gestion de projet.
- Une lecture préparatoire est fournie en amont, il est conseillé de la lire entièrement avant d'assister à la formation.



Programme de formation

Dans chaque leçon, vous trouverez un certain nombre de questions à choix multiples pour simuler l'expérience d'examen.

❖ THÉORIE

- Présentation
- Vue d'ensemble du management de projet PRINCE2
- Personnes
- Organisation
- Élaborer le projet et initialiser le projet

❖ THÉORIE

- Élaborer le projet et initialiser le projet
- Cas d'affaire
- Plans
- Qualité
- Risque
- Contrôler une séquence et gérer la livraison des produits

❖ THÉORIE

- Contrôler une séquence et gérer la livraison des produits
- Gérer une limite de séquence
- Incidences
- Progression
- Pratique de la progression
- Clore le projet
- Diriger le projet
- Revue des cours

❖ PRÉPARATION À L'EXAMEN PRINCE2 FOUNDATION

Adaptation du programme pour les formations intra-entreprise

QRP International est spécialisé dans l'adaptation et la personnalisation de formation pour les entreprises. Si votre organisation souhaite adopter PRINCE2® Foundation et certifier votre personnel, les formations intra-entreprise sont généralement la meilleure option. Les formations au sein de votre entreprise peuvent être dispensées selon notre programme standard ou adaptées pour répondre aux besoins de votre organisation.



Points forts de la formation

- Nous garantissons une expérience d'apprentissage complète. Notre formation comprend une lecture préparatoire, le manuel officiel, des exercices et études de cas et l'examen officiel.
- Profitez de nos 20 années d'expérience dans la formation et le conseil sur les Bonnes Pratiques en Management.
- Nos formations PRINCE2 sont entièrement accréditées par PeopleCert.
- La formation PRINCE2 Foundation vous permet de gagner 21 PDUs pour maintenir votre certification PMP.



Prise en compte des stagiaires en situation de handicap

Si vous êtes en situation de handicap, [contactez-nous](#) afin que nous puissions répondre au mieux à votre demande.



Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation. À l'issue de chaque stage ou séminaire, QRP fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.

L'e-learning est une solution qui vous permet de vous former quand vous voulez, où vous voulez, autant que vous le voulez ! Vous aurez accès à notre plateforme d'apprentissage en ligne 24h/24 et 7j/7, composée de cours incluant des vidéos thématiques pour faciliter la compréhension de la méthode choisie. Vous serez guidé·e par le système, qui permet également de réaliser des tests en ligne pour atteindre le niveau exigé de connaissances pour aborder la certification visée avec sérénité.

Cette formule comprend :

- vidéos explicatives
- lectures et exercices interactifs
- questions test et exercices de scénario projet
- tuteur en ligne
- MemoTrainer
- examens blancs

Consultez notre page dédiée à l'[e-learning](#) pour en savoir plus !



Modalités d'évaluation

Dans chaque leçon, vous trouverez un certain nombre de questions à choix multiples pour simuler l'expérience d'examen. Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.



Examen

EXAMEN PRINCE2 FOUNDATION

- 1 heure
- 60 questions
- Test objectif (QCM)
- Note d'admissibilité : 60 %
- Livre fermé

Après avoir réussi l'examen et reçu la confirmation des résultats, le participant recevra un certificat électronique unique et sécurisé de PeopleCert.

POUR LES FORMATIONS VIA LE CPF

Passage de la certification du Répertoire Spécifique RS6948 « PRINCE2 – gestion de projet – niveau fondation »

La participation à la formation est obligatoire.

À la fin de la formation, le candidat doit passer une mise en situation pratique et une soutenance orale, en centre d'examen ou à distance. À partir d'un scénario fictif de gestion de projet, il doit expliquer par écrit son approche en appliquant PRINCE2. Un jury évalue ensuite sa compréhension en l'interrogeant sur sa gestion du projet.

Après avoir réussi son exercice de cas pratique, le candidat recevra un voucher d'examen pour passer l'examen PRINCE2 Foundation de PeopleCert.

L'évaluation complète comprend :

- Le cas pratique
- L'examen officiel PRINCE2® qui est réalisé après la réussite du cas pratique

Le passage du cas pratique et le passage de l'examen PRINCE2 Foundation sont obligatoires dans les 30 jours maximum suivant la fin de la formation.



Contacts

QRP France S.A.R.L. - 60 Avenue Charles de Gaulle - CS 60016 - 92573 Neuilly-sur-Seine Cedex
SIRET: 511 380 065 00033 - TVA: FR41511380065 - N° Organisme Formation: 11 92 17061 92
france@qrpinternational.com referent.handicap@qrpinternational.com
+33 (0)1 82 88 33 49 +33 (0)1 88 24 05 92

Mis à jour le : 02/01/2024